

RAPPORT ANNUEL) 2006-2007)



*Le crédit communautaire :
un outil essentiel au développement*

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DU CRÉDIT COMMUNAUTAIRE

336, rue du Roi, bureau 130, Québec (Québec) G1K 2W5
Téléphone: (418) 529-7928 | Télécopieur: (418) 525-6960
info@rqcc.qc.ca | www.rqcc.qc.ca

[Historique, mission et concept de base

Le crédit communautaire propose une réponse novatrice aux besoins des chômeurs, des personnes de l'aide sociale, des travailleurs à faible revenu et des « sans chèque » qui veulent prendre leur place dans la société mais qui se retrouvent devant des portes fermées.

Ces personnes rencontrent des obstacles importants qui les empêchent d'accéder aux sources « traditionnelles » de crédit : absence de garanties, dossier de crédit inexistant ou entaché, besoin pour de faibles montants, manque d'expérience en affaires.

Ses activités d'accompagnement, de formation et de suivi « à la carte » combinées à un financement flexible permettent de lever ces obstacles et de remettre en action cette clientèle souvent livrée à l'isolement et à l'exclusion.

Le crédit communautaire est une composante du financement solidaire au Québec et représente un **complément indispensable** aux mécanismes et structures institutionnels en place d'intervention économique et sociale.

Le crédit communautaire a connu récemment une popularité grandissante tant au Québec que partout ailleurs en Amérique du Nord. L'approche collective du crédit communautaire, supportée par les Cercles d'emprunt, et l'approche individuelle ou par projet, incarnée par les Fonds communautaires d'emprunt, occupent une place importante parmi l'éventail des approches d'intervention économique et sociale et de lutte à la pauvreté. Ce qui distingue le crédit communautaire façon « québécoise » des expériences de micro-crédit qu'on retrouve ailleurs, **c'est une approche globale qui vise à combler les besoins tant économiques que sociaux des personnes**. Les Cercles d'emprunt et les Fonds communautaires d'emprunt contribuent à combler ces besoins par le biais d'activités complémentaires.

L'évolution du crédit communautaire au Québec témoigne d'une vitalité remarquable quant au nombre d'organismes puisque le Québec s'accapare environ la moitié du total canadien. **On compte en effet onze organismes québécois qui opèrent des Cercles d'emprunt et treize Fonds communautaires d'emprunt. Ces organismes opèrent dans treize régions administratives de la province et la diversité des pratiques témoigne des besoins spécifiques dans chacune des régions et des ressources qui sont disponibles pour y répondre.**

Cet essor grandissant du crédit communautaire s'explique par plusieurs facteurs interreliés. D'une part, la mondialisation des marchés financiers a conduit les institutions financières « traditionnelles » à une rationalisation profonde de leurs opérations, exercice qui s'est traduit par un resserrement du crédit pour les clientèles considérées à risque. D'autre part, la restructuration du marché du travail a provoqué une montée impressionnante du travail autonome. Or, on sait que les travailleurs autonomes sont souvent considérés par les institutions financières comme étant une clientèle à risque ou potentiellement peu rentable du fait de la petitesse des prêts qu'ils demandent ou de leur absence d'antécédents de crédit.

La convergence de ces deux forces — un resserrement de l'offre de crédit au bas de l'échelle et une explosion de la demande dans le même créneau — a fait en sorte que les besoins de financement et de soutien d'une clientèle de plus en plus marginalisée vont en augmentant.

Sommaire

- 2 > Historique, mission et concept de base
- 3 > Un portrait du crédit communautaire au Québec
- 7 > Présentation des approches en crédit communautaire
- 8 > Mot de la présidente
- 10 > Rapport de la coordination
- 18 > Exemples et témoignages
- 20 > Liste des membres

[Un portrait du crédit communautaire au Québec

Le crédit communautaire ne fait pas que combler le vide laissé par les institutions financières. Il est avant tout un outil de développement adapté aux collectivités qui permet à des personnes marginalisées de prendre leur place dans la société. De ce fait, il s'inscrit dans la mouvance de l'économie sociale.

Le crédit communautaire vient confirmer l'engagement des communautés locales et régionales au développement économique et social du Québec. La petite histoire québécoise du crédit communautaire remonte à 1990. Toutefois, la croissance véritable du secteur s'est faite depuis 1995 en réponse aux besoins toujours grandissants des personnes vivant en marge de la société et des réseaux conventionnels de financement.

Dès ses débuts, le crédit communautaire a voulu jouer sur plusieurs fronts à la fois en se donnant des objectifs ambitieux, à la mesure de son double rôle social et économique :

- Créer des emplois durables et de qualité tout en répondant aux besoins sociaux, économiques et culturels du milieu;
- Permettre aux personnes qui sont sans emploi et qui vivent la précarité économique d'accéder à du financement pour un projet d'entreprise individuelle, collective ou de travail autonome;
- Remettre en action les personnes qui sont exclues de la vie économique, sociale, culturelle et politique de leur collectivité;
- Combattre la pauvreté en contribuant à la revitalisation de territoires défavorisés.

DES LEVIERS FINANCIERS

L'accès au crédit communautaire permet aux promoteurs d'établir ou de rétablir leur crédibilité financière par le remboursement des emprunts contractés. Le crédit communautaire fait donc le pont entre les promoteurs et les autres sources de financement et de soutien technique — qu'ils soient de nature privée, à but non lucratif ou publique.

L'accès à de petits crédits, à concurrence généralement de 20 000 \$ pour les Fonds communautaires et de 5 000 \$ dans les Cercles d'emprunt. Le crédit communautaire au Québec constitue le premier échelon de financement en agissant souvent comme levier dans des projets d'entreprises, (travail autonome, petites entreprises privées et entreprises d'économie sociale). Nous intervenons là où il y a un vide de financement : fonds de roulement, frais de démarrage, parfois de l'équipement, la plupart du temps sans garantie matérielle. Nous prêtons à des artisans, à des artistes, à des personnes dont le profil ou le projet, ou les deux, ne s'inscrivent ni dans les secteurs conventionnellement priorisés, ni dans le cadre normatif des institutions financières.

Toutefois, la plus grande réussite des Cercles d'emprunt et des Fonds communautaires d'emprunt, réside dans leur capacité à permettre à des personnes exclues des circuits économiques et sociaux de réaliser leurs projets d'affaires permettant ainsi la création d'entreprises et la réinsertion économique et sociale.

Il y a enfin, et surtout, **l'accompagnement**. Chez nous, le geste de crédit est essentiellement lié à la fonction d'accompagnement. Comme une paire de mitaines, on en vend toujours deux ensembles, et si on en perd une, l'autre perd de son sens et de son utilité. On parle **d'accompagnement de proximité**. Ce qui nous intéresse, ce sont les personnes dans leur processus de changement, par la voie d'un projet économique. En travaillant sur le renforcement des capacités, nous suscitons le passage de l'exclusion vers l'inclusion, de l'isolement vers la mise en commun, de la responsabilité individuelle vers une responsabilité sociale. L'entreprise n'est pas une fin, c'est un moyen. Ceci implique qu'il faut analyser les choses, faire les affaires sous un autre angle.

UN MODÈLE ANCRÉ DANS LES PRATIQUES LOCALES DE CONCERTATION ET DE PARTENARIAT

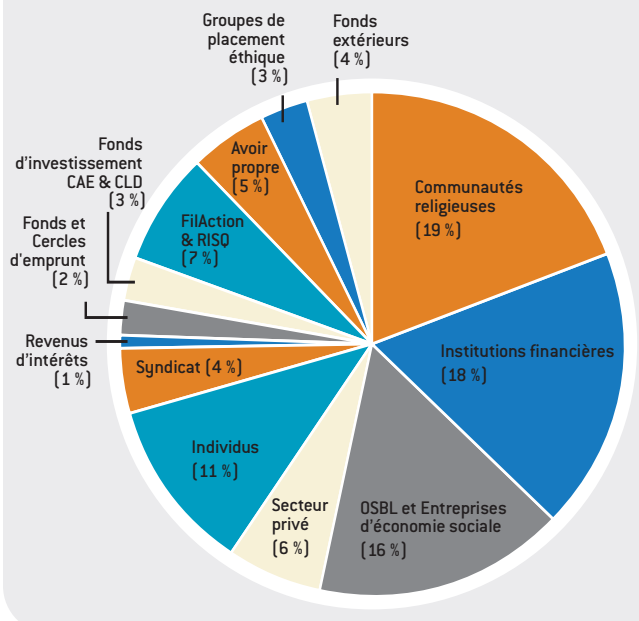
Les pratiques du crédit communautaire passent par la concertation, le partenariat et l'accès aux réseaux d'échanges communautaires. Deux caractéristiques font ressortir clairement l'enracinement du crédit communautaire dans son milieu: la nature et la diversité de ses sources de capitaux et son recours au bénévolat. En crédit communautaire, *la communauté prête à la communauté*; elle constitue un patrimoine collectif composé de dons et de prêts de diverses provenances.

> Les résultats pour 2006-2007

- Près de 660 projets ont été analysés
- 210 projets accompagnés après l'octroi d'un prêt
- 1680 entrepreneurs ont été accompagnés
- 79 prêts individuels et 21 prêts collectifs ont été accordés
- 320 emplois créés et maintenus
- Plus de 21 000 heures d'accompagnement
- Dans les fonds communautaires d'emprunt, l'analyse et le développement d'un plan d'affaires jusqu'à l'octroi d'un prêt prend en moyenne 33 heures d'accompagnement par projet et une moyenne de 28 heures d'accompagnement par projet pour le suivi après l'octroi d'un prêt.
- 33 Cercles ont eu lieu pour 222 personnes et une moyenne de 7 personnes par Cercles
- 631 000 \$ en prêts sont en cours de remboursement
- Le taux d'intérêt demandé varie entre 0 % et 10 %.
- Plus de 2140 emplois créés et maintenus au cumulatif
- Le taux de survie des entreprises après 5 ans est en moyenne de 72 %
- 4 806 069 \$ en prêts accordés au cumulatif remboursés à 90%
- 2 582 379 \$ de Capitalisation

> Les sources de capitaux

Les données recueillies auprès des membres du Réseau révèlent que pour 2006-2007, la capitalisation totale s'élève à **2 582 379 \$** incluant une réserve variant entre 15 et 20 pour cent des sommes investies;



Plusieurs Cercles d'emprunt possèdent leurs propres capitaux, bien qu'ils soient plus limités que ceux dont disposent les Fonds communautaires d'emprunt. Cette diversité des sources de financement constitue une des caractéristiques dominantes du crédit communautaire tant au Québec qu'en Amérique du Nord et en Europe, si l'on en croit une étude sur le sujet.¹ Elle illustre le fait que le crédit communautaire est profondément ancré dans son milieu et qu'il réussit à canaliser l'épargne locale à des fins de développement économique et social.

Qui plus est, plusieurs Fonds communautaires d'emprunt offrent un soutien financier à des Cercles d'emprunt confirmant la complémentarité des deux approches. Cette complémentarité prend quelquefois la forme de modèles hybrides, portés par des organismes dont les pratiques s'apparentent tant aux Cercles d'emprunt qu'aux Fonds communautaires d'emprunt.

Soulignons d'autre part que plusieurs organismes de crédit communautaire se sont associés à des *corporations de développement économique communautaire*, à des Caisses populaires, à des syndicats et autres afin de diversifier leurs sources de financement, rejoindre un plus grand bassin d'emprunteurs potentiels et réduire les coûts d'opérations. Ces différentes initiatives partenariales démontrent la place centrale occupée par le crédit communautaire au sein de l'économie sociale.

Le rôle de catalyseur des organismes de crédit communautaire :

- participation
- concertation
- démocratie
- partenariat.

> Défi d'innovation

Texte de Clément Guimond, coordonnateur de la Caisse d'économie solidaire, président d'honneur Colloque Année internationale du microcrédit-RQCC

La différence principale du crédit communautaire par rapport au crédit conventionnel réside dans la confiance. Cette confiance, fondée sur le respect et l'écoute, permet d'accueillir des personnes à faible revenu, les personnes pauvres, les exclus du système financier. Elle reconnaît leurs talents, leurs besoins, leur capacité à rembourser les prêts. Au lieu de les éliminer, par avance, parce que les méthodes, les critères, les garanties ne sont pas adaptés à leur situation, le microcrédit invente des méthodes et des garanties qui leur conviennent.

Le crédit communautaire est une finance de proximité. Et parce qu'elle est de proximité, elle connaît les besoins. Elle se retrouve ainsi en situation **d'innover socialement** en permanence. En permettant la réponse à des besoins non satisfaits ou mal satisfaits, le crédit communautaire mobilise des ressources de façon inédite, favoriser la participation sociale des personnes et des groupes exclus des dynamiques de société et renforce l'accès aux ressources sociales ou matérielles indispensables à l'amélioration de la participation citoyenne.

L'innovation économique est souvent définie dans l'économie conventionnelle, comme l'ensemble des nouvelles pratiques d'organisation, de production ou de gestion, qui permettent aux entreprises de s'adapter aux marchés dans un contexte de mondialisation et d'y développer un avantage concurrentiel.

Prises sur notre terrain, ces nouvelles pratiques d'organisation, de production, de gestion servent plutôt à renforcer la cohésion sociale, à répondre aux besoins d'une communauté, à influencer les modèles organisationnels, à assurer la liaison dynamique avec les milieux, à favoriser la participation des parties prenantes au développement économique et social. L'innovation économique poursuit ici une finalité sociale.

Avec ses normes bancaires internationales et la très grande diversification des produits financiers proposés, l'économie s'est financiarisée. Elle ne concourt plus à produire pour répondre à une demande. Elle tend surtout à maximiser les profits de quelques-uns et à restreindre le crédit à une « élite ». Ce sont ces effets pervers que les organismes du crédit communautaire tentent de déjouer en se préoccupant des personnes qui n'ont pas accès au crédit. Leur accompagnement assidu auprès des projets de travail autonome, petites entreprises individuelles et collectives conduit à faire les choses autrement et à transformer la façon de considérer les pratiques financières. Ce faisant, les organisations de crédit communautaire rompent avec les rapports marchands. Cette rupture est à la base de son **innovation financière**.

LE RECOURS AU BÉNÉVOLAT

Le crédit communautaire a su rallier les forces vives du milieu incarnées par le bénévolat. La place des bénévoles au sein des organismes de crédit communautaire est importante et elle témoigne des liens étroits que ces organismes ont pu tisser avec leur milieu d'accueil. Plus encore, la grande place tenue par le bénévolat a directement contribué à réduire les coûts d'opération

¹ Joël Lebossé (1998), page 46.

des organismes et à accroître la gamme et la qualité des services qu'ils offrent. À ce titre, les bénévoles jouent un rôle prédominant à titre de membres des conseils d'administration et de comités d'appui ou de prêts.

La place remarquable tenue par les bénévoles illustre à merveille la volonté de prise en main du développement par les membres des collectivités et le rôle de catalyseur de cette volonté collective que les organismes de micro-crédit jouent. La participation des bénévoles fait aussi en sorte que ces organismes possèdent une structure décisionnelle fortement participative et démocratique.

> Fréquentation

Le RQCC représente 50 employés à temps plein et plus de 300 bénévoles.

Le profil des personnes qui ont fréquenté et utilisé les services professionnels des organisations membres du RQCC en 2006-2007 est de :

- 59 % de femmes et 41 % d'hommes
- 43 % ont entre 18 et 35 ans et 57 % de 36 ans et plus.
- 22 % sont à l'assurance-emploi, 21 % à l'assistance-emploi, 18 % sont travailleurs autonomes, 13 % ont aucun revenu, et 14 % sont salariées à temps plein et 6 % à temps partiel.
- 23,5 % sont immigrant-e-s ou réfugié-e-s et 26,8 % sont immigrant-e-s ou réfugié-e-s de minorité visible dans les résultats cumulatifs.

UN OUTIL DE FINANCEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

La place occupée par le crédit communautaire parmi les mécanismes et structures de financement et de développement est de plus en plus reconnue. À titre d'outil de **financement**, le crédit communautaire est justement considéré comme un instrument financier innovateur apte à combler les besoins des travailleurs autonomes et des entreprises individuelles et collectives.

Comme instrument de **développement**, le crédit communautaire contribue directement à l'intégration des populations laissées pour compte et à leur pleine participation à la vie économique et sociale des collectivités.

UN OUTIL DE FINANCEMENT POSITIONNÉ DANS UN CRÉNEAU UNIQUE

Le crédit communautaire a développé au fil des années une gamme de produits financiers destinés à **combler le fossé grandissant entre, d'une part, les institutions financières « traditionnelles » et, de l'autre, les besoins de financement des travailleurs autonomes, des microentreprises et des entreprises de l'économie sociale.** Les institutions financières conventionnelles ne répondent pas toujours adéquatement aux besoins de financement des petites entreprises, encore moins à ceux d'une clientèle plus marginale. Les organismes de crédit communautaire qui opèrent au Québec offrent les prêts et la garantie de prêts et se spécialisent dans le créneau des prêts de très petite taille, normalement jusqu'à concurrence de 20 000 \$ (habituellement beaucoup moins pour les Cercles d'emprunt).

Comparé aux autres sources de financement — on pense ici aux fonds de programmes gouvernementaux tels les Sociétés d'aide au développement des collectivités et les Centres locaux de développement; aux SOLIDE, ou au Réseau d'investissement social du Québec — le crédit communautaire occupe un créneau unique (*Graphique 1*).

Ce graphique positionne les outils de financement en fonction de la nature du financement — prêts et garanties de prêts ou capital actions versus la taille moyenne des transactions. Il démontre que le crédit communautaire occupe seul le créneau des très petits prêts. À n'en pas douter, les autres mécanismes de financement locaux jouent un rôle important pour le développement des collectivités du Québec. Ce qu'il faut retenir, toutefois, c'est le fait qu'ils ne visent pas directement les travailleurs autonomes ou les microentreprises pour qui les besoins de financement sont en deçà de 20 000 \$. Plus encore, c'est par leur rôle de développeur que les organismes de crédit communautaire se distinguent.

UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT BRANCHÉ SUR LES BESOINS DU MILIEU

On l'a vu plus tôt, le crédit communautaire est un outil de développement avant d'être un mécanisme de financement. De fait, les instruments de financement propres au crédit communautaire « ... sont quasiment tous issus des milieux de l'intervention sociale et ils ont été développés en tant qu'outils d'accompagnement dans les domaines de la réinsertion sociale et professionnelle. »²

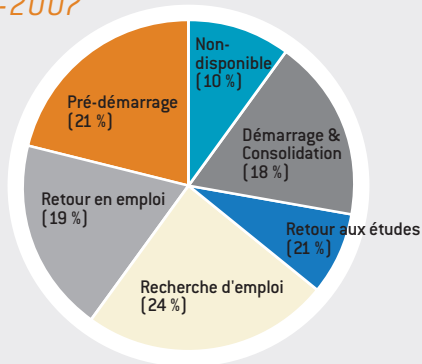
> Graphique 1: La place du crédit communautaire parmi les mécanismes de financement



2 Joël Lebossé (1998), page 45

Bien que les organismes de crédit communautaire partagent plusieurs caractéristiques communes, leurs structures, orientations et pratiques sont intimement liées aux besoins de leur collectivité d'accueil. C'est pourquoi chacun des organismes a pu développer une **expertise particulière en matière de réinsertion économique et sociale et de financement de projets**. Considérés dans leur ensemble, les organismes membres du Réseau québécois du crédit communautaire offrent une expertise professionnelle en développement de projets, accompagnement de proximité, réinsertion sociale et financement de microprojets qu'on ne retrouve pas ailleurs.

> Taux d'insertion socio-économique 2006-2007



On peut remarquer que le taux d'insertion de 39 % correspond au nombre de personnes qui sont et seront accompagnées dans leur projet entrepreneurial. La démarche de pré-démarrage offerte par les cercles et certains fonds permet aux personnes de connaître et de reconnaître leurs priorités, leurs forces et leurs défis. Pour ce faire, la démarche entrepreneuriale aboutissant vers un projet d'entreprise ne correspondra pas à tous et à toutes, ce que représente le 51 %. Cette donnée vient expliquer un volet de la mission des membres du Réseau : la réinsertion sociale où la personne et son projet sont au centre du travail d'accompagnement.

Le succès obtenu par ces organismes (voir la prochaine section) tient pour beaucoup aux activités d'accompagnement en amont et en aval, de formation, d'accompagnement et de soutien (individuel ou de groupe) qu'ils offrent à leurs

clientèles. Ces activités correspondent étroitement aux besoins des entreprises et des microentreprises.

Étant conscient de la problématique d'isolement que vivent les entrepreneurs, le *Fonds communautaire d'accès au micro-crédit* des Basses Laurentides a mis sur pied cette année un réseau d'entrepreneurs dans le but de créer une table de discussion et une tribune pour partager leurs expériences respectives. Ces rencontres permettent un réseautage important et un lieu pour discuter avec des gens vivant parfois les mêmes situations.

Également, un partenariat entre le *Fonds d'entraide communautaire de Chicoutimi*, le *Fonds d'emprunt économique communautaire (Québec)* et l'Université Senghor a permis de présenter cette année deux formations sur l'approche de la microfinance tel que développé au Saguenay-Lac-St-Jean et à Québec. Bel ouverture sur l'international !!!

Soucieux de s'adapter aux nouvelles réalités des promoteurs, les Cercles d'emprunt de la CDEST se sont dotés pour l'année à venir de nouvelles formations visant par exemple l'autonomie financières des personnes porteuses d'un projet d'entreprise ou de travail autonome.

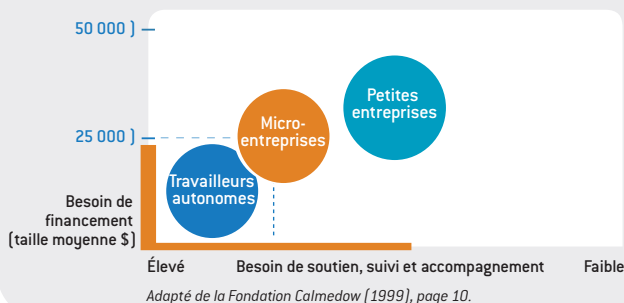
Depuis un an, afin de pallier à un besoin criant de la communauté de la région, les *Cercles d'emprunt de la Mauricie* ont mis sur pied un fonds d'aide pour le retour aux études. Cette aide ponctuelle permet à des jeunes de réintégrer le système et d'améliorer leurs perspectives d'avenir.

Plusieurs organisations membres du Réseau favorisent l'organisation de 5 à 7 permettant aux promoteurs de se rencontrer et d'échanger. C'est entre autre le cas des *Cercles d'emprunt de Charlevoix* qui ont organisé le « 5 à Cercles » permettant à tous les participants des divers cercles de se réunir et de partager leur expérience. Les membres du conseil d'administration étaient aussi conviés à l'événement.

En terminant, cette année marquera les 10 ans d'existence du *Fonds d'emprunt économique communautaire (Québec)*. Plusieurs activités seront organisées tout au long de l'année pour souligner l'implication constante du Fonds sur le territoire de la ville de Québec afin de donner accès au crédit à des personnes exclues des réseaux traditionnels de financement. Longue vie au crédit communautaire !!!



> Graphique 2: Stades de développement et rôle du crédit communautaire



« 5 à Cercles » 2007, Charlevoix

Présentation des approches en crédit communautaire

1 > LE CRÉDIT COMMUNAUTAIRE PAR L'APPROCHE COLLECTIVE : LES CERCLES D'EMPRUNT

Les Cercles d'emprunt interpellent les personnes qui veulent prendre leur place dans l'économie et la société à partir du travail autonome ou de la microentreprise et qui peuvent tirer le maximum d'une démarche collective où le soutien des pairs joue un rôle primordial. Les activités de formation, le suivi tant en amont qu'en aval et le soutien des pairs sont autant d'éléments stratégiques qui font en sorte que les Cercles d'emprunt réussissent là où d'autres approches de financement et de réinsertion sociale ont été moins efficaces.

LES CERCLES REPOSENT SUR UNE APPROCHE QUI COMPORTE TROIS VOLETS :

a) L'accompagnement collectif centré sur la personne et de son propre projet entrepreneurial :

Suivi personnalisé qui favorise la prise de décision éclairée quant à la meilleure voie pour « prendre sa place ». Programme de formation en gestion et création d'entreprises, adapté aux différentes étapes d'évolution de l'entreprise (pré-démarrage, démarrage, consolidation et expansion). Ateliers qui permettent le développement de l'autonomie et de l'estime de soi.

b) La prise en charge collective et l'accès au crédit :

Appui au projet de travail autonome ou de microentreprise par le suivi et l'accès au crédit, l'étude collective des demandes de prêts, le financement (certains cercles appliquent la caution solidaire) et le suivi du développement entrepreneurial et personnel.

c) La mobilisation de l'épargne et du capital :

Constitution d'un capital de développement en faisant appel aux partenaires présents dans la collectivité.

2 > LE CRÉDIT COMMUNAUTAIRE PAR L'APPROCHE INDIVIDUELLE : LES FONDS COMMUNAUTAIRES D'EMPRUNT

Les Fonds communautaires d'emprunt représentent un outil de crédit communautaire souple permettant le support au démarrage et au maintien des microentreprises, des petites entreprises et des entreprises de l'économie sociale qui ne peuvent accéder au financement à partir de sources conventionnelles. Ils visent les personnes qui répondent mieux à une approche individuelle d'accompagnement et de suivi qu'à une approche collective et dont les besoins financiers peuvent être plus élevés. Ils forment donc un complément essentiel aux Cercles d'emprunt.

LE TRAVAIL DES FONDS COMMUNAUTAIRES D'EMPRUNT S'ARTICULE AUTOUR DE QUATRE VOLETS :

a) La mobilisation de l'épargne et du capital : Investissement socialement responsable

b) Le financement de projets

c) Le soutien technique et l'accompagnement

d) La promotion des activités et la concertation

Deux volets illustrent l'ensemble de nos préoccupations : le premier concerne la cohérence personne / projet / mission, et le second, la cohérence mission / opérations. Il y a, **en amont**, l'enjeu de la capitalisation et, **en aval**, la gestion du risque.

La cohérence personne / projet et projet / mission font référence aux tâches que nos équipes de travail réalisent au quotidien : sensibilisation des personnes, analyse des projets et du risque avec les outils appropriés. Elles font référence à ce nouveau métier que l'on est en train de créer au Québec, avec l'approche et l'instrumentation qui lui sont propres. Notre mission nous a obligé à créer de nouveaux outils, ou encore adapter des outils existants, pour en arriver à des analyses personnes / projets adaptées à nos réalités. On prend donc en compte des indicateurs conventionnels tout en y ajoutant nos paramètres. Par exemple, les résultats obtenus d'une appréciation du potentiel entrepreneurial vont nous servir à identifier les objectifs et actions à inscrire au plan d'accompagnement des personnes. Les outils d'analyse ne doivent pas être des outils d'exclusion. Certains projets difficiles, provoquant des pertes financières, entraînent ou créent un **effet d'intolérance au risque**. On doit se poser constamment la question : pourquoi on est là ? si on ne veut pas prendre de risque, il ne faut pas prêter.

En même temps, notre volonté d'inclusion ne doit pas altérer la rigueur d'analyse. L'enjeu est donc d'arriver à créer, moduler et préserver dans le temps un modèle d'analyse qui ne reproduira pas l'exclusion, car en formalisant nos processus, il y a ce risque.

La cohérence mission / opérations est sans doute l'enjeu majeur. Nos résultats sont dus à l'accompagnement de proximité. Alors comment, en toute cohérence avec nos missions, financer les opérations qui sont constituées à plus de 70 % des coûts liés à l'embauche de personnel (qui, justement, fait cet accompagnement essentiel à nos missions).

> Mission du réseau

Développer et promouvoir l'approche du crédit communautaire au Québec, dans la perspective du mieux-être individuel et collectif et de l'élimination de la pauvreté. Le Réseau soutient ses membres en tant que ressources alternatives qui offrent l'accès au capital ainsi qu'un accompagnement aux populations locales pour la réalisation d'activités économiques.

[Mot de la présidence



[Linda Maziade
Présidente

Comment se porte le crédit communautaire, ici au Québec, en ce 31 mars 2007 ?

Au lendemain de l'Année internationale du microcrédit en 2005 puis de l'attribution du Prix Nobel de la Paix à Muhamad Yunus et la Grameen Bank, nous relevons des défis toujours actuels liés notamment à la pérennité du secteur du crédit communautaire et à l'appui aux pratiques professionnelles des membres.

D'abord la pérennité, laquelle s'appuie sur plusieurs éléments de base :

- La qualité des communications internes et externes;
- La consolidation et le développement des membres sur l'ensemble du territoire québécois;
- L'ancrage et la mise en réseau de chacun de ses membres dans les milieux du développement économique et social;
- La mise en place d'outils spécifiques dédiés au développement du crédit communautaire québécois.

Parallèlement, tout le travail de promotion, d'information et de formation dans nos communautés demeure une préoccupation constante. Nous devons affirmer notre présence aux côtés d'autres acteurs du développement et du financement. Mettre en valeur les remarquables résultats obtenus en faisant de la finance solidaire, en faisant confiance aux gens les plus éloignés des réseaux de financement conventionnel, en leur donnant accès au financement. En expliquant que ces mêmes gens créent des entreprises et des emplois, et s'insèrent dans l'économie locale de diverses façons, viables et durables.

En fait, même en faisant l'économie autrement, on fait toujours et encore de l'économie. Nous avons des résultats sur lesquels nous appuyer, des modèles à mettre en valeur.

Regarder vers l'avant, développer sa vision et son horizon, voilà ce que notre Réseau poursuit. Il doit continuer la construction de nouvelles alliances. Il doit créer de nouveaux outils qui permettent de conserver, préserver et améliorer les pratiques originales et uniques du microcrédit portées par ses membres.

C'est dire la rigueur et le professionnalisme dont nous devons faire preuve sans relâche. Tant le Réseau lui-même que les conseils d'administration et les travailleurs et travailleuses du crédit communautaire sont parties prenantes de la qualité des pratiques et des résultats qui s'y rattachent. Voilà pourquoi le Réseau se positionne toujours davantage en appui aux pratiques professionnelles de ses membres. La beauté de notre métier réside dans son originalité et sa complexité. Ce métier allie le volet social, l'accompagnement des personnes via le renforcement des capacités, et le volet économique, via l'entrepreneuriat par l'accès au crédit.

Ensuite, un instrument essentiel dans la perspective d'un développement continu : un Fonds québécois de crédit communautaire comme outil d'approvisionnement en capitaux et comme support aux charges d'opérations des membres du Réseau. La mise en place de ce Fonds se poursuit et des partenaires sérieux ont déjà démontré leur intérêt à s'associer au Réseau pour créer un tel Fonds destiné au microcrédit selon le modèle québécois.

Ces divers outils de développement doivent être en « garde à vue » afin ultimement de créer un espace efficace de développement du crédit communautaire au Québec. Notre désir de participer à la création d'un réseau de la finance solidaire et du capital de développement va d'ailleurs dans ce sens. Ce réseau pourra assurer un arrimage formel entre les acteurs et les pratiques innovantes dans le domaine de l'accès au capital pour les populations qui demeurent en marge des institutions conventionnelles de financement. L'obtention de politiques publiques pourra éventuellement découler de l'action d'un tel réseau, lesquelles politiques viseront à faciliter l'innovation financière et l'approvisionnement des initiatives de crédit communautaire porteuses d'un développement intégré et inclusif. Outre ces politiques, le développement passe également par l'accès à des outils fiscaux qui permettent à des citoyens et des entreprises d'exercer leur responsabilité sociale par le biais d'investissements solidaires dans des véhicules tels le crédit communautaire.

Finalement, le crédit communautaire se développe au Québec grâce aux membres de notre Réseau, au Réseau lui-même, à ses alliés et partenaires. Dans cette action de développement, l'investissement des membres s'exerce au quotidien à plusieurs niveaux : construire assises et ancrage, répondre à des besoins exprimés par les communautés locales, rendre tout à la fois professionnels, rigoureux et souples les modes d'accès au crédit et à l'accompagnement de proximité aux populations en marge des réseaux conventionnels de financement et de développement. Un travail certes colossal, mais qui se réalise toujours plus, toujours mieux, et avec beaucoup de créativité.

Au nom du conseil d'administration, je tiens donc à remercier chacune et chacun d'entre vous pour votre engagement au développement du crédit communautaire au Québec. Votre participation est non seulement essentielle, mais stimulante!

Linda Maziade
Présidente

{ Membres du conseil d'administration du Réseau



{ **Guylaine Maltais**
Vice-présidente



{ **Mona Beaulieu**
Administratrice



{ **Yamina Chergui**
Secrétaire-trésorière



{ **Marie-Claude Desjardins**
Administratrice



{ **Francine Bonenfant**
Administratrice



{ **Denise Boucher**
Administratrice



Considérant l'histoire récente du Réseau, on peut dire qu'il est en train de « créer le métier » en crédit communautaire et que certains constats s'imposent. Premièrement, il y a de plus en plus de besoins et de demandes. Deuxièmement, on est conscient que le Réseau est en train de prendre de la maturité, et que dans un contexte de croissance, il devra « professionnaliser » ses pratiques afin de se consolider. Par ailleurs,

le Réseau doit continuer d'affirmer ce qu'il fait de mieux : donner accès à du microcrédit et de l'accompagnement à une population exclue du financement traditionnel pour des projets entrepreneuriaux et de se positionner dans le secteur de la finance solidaire et de l'économie sociale. Ses forces dans ce contexte s'inscrivent dans sa pratique, ses résultats, ses ancrages et ses partenaires.

À la suite d'une démarche de réflexion stratégique, des orientations furent présentées lors du premier congrès d'orientation du Réseau québécois du crédit communautaire en juin 2006. Cette rencontre fut un moment important car les membres ont pris le temps d'évaluer les forces et les défis du Réseau, le chemin parcouru des dernières années mais aussi celui qu'il lui reste à faire pour les prochaines années. Les représentants ont réfléchi sur cinq orientations touchant différents volets du travail du Réseau : son positionnement, sa vie associative, le soutien apporté aux membres, sa consolidation ou son financement et le développement. Ainsi les actions des prochaines années seront centrées sur certains constats et une vision des enjeux et des défis.

> SE POSITIONNER

RENFORCER SON RÔLE D'EXPERT EN MATIÈRE DE CRÉDIT COMMUNAUTAIRE AU QUÉBEC

> Objectifs

- 1- Positionner publiquement le RQCC comme un interlocuteur privilégié sur les questions du microcrédit au Québec.
- 2- Mettre en place des outils d'évaluation des impacts de nos pratiques.

Depuis juin 2000, année de sa fondation, le RQCC a évolué et a réussi à faire sa place. Il a su faire reconnaître l'importance du microcrédit auprès de ses partenaires financiers ainsi que de ses collaborateurs et être présent dans les manifestations où l'économie sociale prend place. De plus, il a développé des alliances stratégiques, à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur du Québec et créé des partenariats avec les autres organismes nationaux de l'économie solidaire.

VISIBILITÉ ET REPRÉSENTATIONS LOCALES ET RÉGIONALES

Grâce à sa mission mobilisatrice et à son ancrage dans les communautés où sont implantés ses membres, le Réseau a une bonne diversité dans les sources de capitaux disponibles à prêter. De plus, sa force repose au sein des ressources humaines travaillant dans les organisations membres qui sont dévouées et professionnelles. De plus, leur compétence diversifiée ainsi que la passion qui les anime donnent des résultats exceptionnels. (Réf. Tableau- résultats 2006-2007). Ces forces doivent être supportées afin de favoriser le développement d'outils de crédit communautaire dans ces régions. Pour ce faire, le Réseau a soutenu différentes représentations locales avec les CLD et les CRE car il est peu visible dans la population en générale. Nous devons utiliser les événements et en créer :

> *Octobre 2006 le prix Nobel de la paix est accordé à Mohamed Yunus, père du microcrédit : Bonne couverture de presse dans certaines régions et au national. (Québec, Saguenay, Rimouski).*

DÉVELOPPER DES PARTENARIATS AVEC LES CLD, LES CRÉ, LES MRC, DES JARDINS, DÉPUTÉS

- Rencontre des CLD des Laurentides à Laval sur le partenariat avec les organismes de crédit communautaire (les directrices des Fonds communautaire d'accès au microcrédit dans les Basses-Laurentides et le Fonds d'emprunt communautaire féminin dans les Hautes-Laurentides de même que celle du SOCLE, le fonds de Laval étaient présentes)
- Rencontre des dg des CLD du Bas-St-Laurent à Rimouski sur le partenariat avec le crédit communautaire (les directrices du Réseau Accès-crédit, et du Microcrédit KRTB ainsi que deux administrateurs du KRTB étaient présents).
- Représentations auprès des directeurs des CLD et des SADC de différentes régions.

> Défis de la prochaine année

1. Être à l'affût des enjeux du développement du microcrédit dans les régions et soutenir les membres dans les régions.
2. Veiller à la cohérence du développement des nouveaux fonds par clientèle (femmes, communauté noire, immigrants) dans certaines régions et à l'adéquation des ressources financières appropriées (souvent limitées).

REPRÉSENTATIONS AUPRÈS DES PARTENAIRES QUÉBÉCOIS, CANADIENS ET INTERNATIONAUX

Au cours de l'année 2006-2007, le Réseau a profité des retombées positives des activités inscrites lors de l'Année Internationale du microcrédit. En effet, la mission du Réseau et du crédit communautaire étant plus connue et reconnue a permis au Réseau et à ses membres de renforcer leur crédibilité auprès de certains partenaires locaux et nationaux. De plus, le Réseau a acquis un appui de partenaires importants tel que les acteurs du capital de développement : FondAction, le Fonds de solidarité de la FTQ et de la finance

solidaire, la Caisse d'économie solidaire Desjardins. Au cours de la dernière année, il a développé de nouveaux partenariats internationaux et canadiens dû à son rôle de seul porte-parole des organismes de microcrédit au Québec. Il a eu une présence plus constante dans ses représentations auprès de ses partenaires.

RENCONTRES AVEC DES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Congrès ACLDQ / Laval 17-18-19 mai 2006.
- Kiosque conjoint avec le RISQ, FondAction, FilAction, la Caisse d'économie solidaire Desjardins, MCE Conseils et participation au Congrès de l'ACLDQ en Mai 2006 à Laval.
- Rencontre avec le président de l'ACLDQ et la directrice générale.
- Gala de la CDR Québec-Chaudière-Appalaches octobre 2006.
- Participation au souper du colloque de la Fondation de l'entrepreneuriat en février 2007.

LE RÉSEAU EST MEMBRE DE CERTAINES STRUCTURES OU COALITIONS

- Membre du conseil d'administration et du comité exécutif du Chantier de l'économie sociale. Cette présence a favorisé et augmenté notre crédibilité auprès de nos partenaires.
- Membre du comité d'investissement de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale.
- Trois membres du Réseau sont membres du comité de suivi de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale.
- Membre de la Table de concertation entre le Chantier de l'économie sociale et le Conseil québécois de coopération et de la mutualité.
- Membre de la coalition Réseau de vigilance, coalition qui surveille les changements des structures et des politiques publiques pouvant défavoriser la population et la solidarité collective (regroupant une quarantaine de groupes de coalition d'organismes communautaires et syndicaux).
- Membre du Réseau canadien du développement économique communautaire (RCDEC).

Les membres du Réseau sont aussi membres de regroupements ou de coalitions tels que le Chantier de l'économie sociale, le Réseau canadien du DEC, les tables régionales de lutte à la pauvreté et les pôles régionaux d'économie sociale. Ils seront aussi interpellés et impliqués dans les organisations qui travaillent auprès de clientèles particulières : les femmes, les jeunes, les immigrés, etc. Par exemple, certains cercles et fonds d'emprunt au féminin sont associées à la Fondation canadienne des femmes.

MEMBRE DE L'ALLIANCE PARTENARIALE SUR LE FINANCEMENT/ ARUC-ÉCONOMIE SOCIALE (UNIVERSITÉ-COMMUNAUTÉ)

Nous participons, avec une vingtaine de chercheurs universitaires et d'acteurs terrains, au comité de l'Alliance de Recherche Universités Communautés en économie sociale (ARUC ÉS), chantier d'activités partenariales (CAP) sur le financement de l'économie sociale. Dans le cadre de sa participation, le Réseau a participé à la préparation de l'atelier Investir solidairement du *SOMMET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE* à l'automne 2006.

- Préparation d'un document de réflexion sur les enjeux du financement en économie sociale et solidaire.
- Linda Maziade, présidente du Réseau, a participé comme panéliste au nom du RQCC à l'atelier *Investir solidairement*.

> Trois propositions pour l'avenir

Sommet d'économie sociale et solidaire, Montréal, novembre 2006

À la suite du bilan effectué et de l'analyse des défis à relever en matière de financement de l'économie sociale, le Comité investir solidairement présente ici trois propositions.

1] Réseauter les acteurs du capital de développement et de la finance solidaire :

- a) Association plus formelle des acteurs : réseau d'échange, forum de discussion, actions conjointes de représentation auprès des gouvernements, collecte de données statistiques;
- b) Formation des professionnels en financement de l'économie sociale : professionnaliser les intervenants, tant du côté des institutions financières que des responsables financiers au sein des entreprises collectives;
- c) Développement de nouveaux produits de capitalisation ou d'autres produits financiers : mise en commun des expériences, mutualisation de certains outils, programme de recherche pour une meilleure connaissance des besoins concrets des entreprises dans le domaine financier.

2] Consolider et élargir l'approvisionnement des intermédiaires de la finance solidaire :

- a) Provenant des épargnants : par exemple, le dépôt à rendement social de la Caisse d'économie solidaire Desjardins et les nombreuses banques alternatives en Europe;
- b) Provenant du capital de développement : par exemple, de la contribution actuelle des fonds de travailleurs dans la Fiducie du Chantier de l'économie sociale;
- c) Provenant des investisseurs institutionnels : par exemple, aux États-Unis (Campagne du 1 %), en Grande-Bretagne et en Europe continentale (France, Italie, Belgique, etc.).

3] Réformer les politiques publiques pour faciliter le financement des entreprises collectives :

- a) Soutien de l'État au réseautage des acteurs du capital de développement et de la finance solidaire par le biais de la Caisse de dépôt et placement (voir l'exemple de la Caisse des Dépôts et Consignations en France);
- b) Actualisation des législations existantes sur les caisses de retraite, les fondations et les fonds de placement pour faciliter les initiatives de finance socialement responsable : par exemple, l'obligation de la triple reddition de compte.

CRÉDIBILITÉ AUPRÈS DES PARTENAIRES CANADIENS ET INTERNATIONAUX

Atelier et participation au Forum sur l'investissement socialement responsable et l'AG du Réseau d'investissement communautaire canadien à Winnipeg, 30-31 mai et 1 juin 2006.

SOMMET SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Lors du Sommet, le RQCC a participé activement aux préparatifs comme membre du comité *Investir solidairement*, comme présentatrice de l'atelier en plénière et 5 représentantes se sont inscrites aux ateliers (Entreprendre solidairement, Développer solidairement, Travailler solidairement et Investir solidairement). Les enjeux et les défis des prochaines années du mouvement de l'économie sociale et solidaire furent discutés et des engagements furent pris par les participants. Le Réseau a pris des engagements en regard des propositions adoptées dans l'atelier *Investir solidairement*.

Pour connaître la Déclaration finale adoptée par le Sommet et les propositions des autres ateliers, voici les coordonnées du site du Chantier : www.chantier.qc.ca

> Déclaration 2006 Extrait de la déclaration

Présentée à l'occasion de la clôture du Sommet de l'économie sociale et solidaire à Montréal

À l'occasion de ce Sommet de l'économie sociale et solidaire, nous, **les actrices et acteurs de l'économie sociale issus des mouvements associatifs et communautaires, coopératifs et mutualistes, culturels, environnementaux, sociaux, syndicaux, des organismes de coopération internationale et de développement local et régional**, déclarons avec fierté et détermination notre engagement en faveur de la construction d'une économie sociale et solidaire aux échelles locale, régionale, nationale et internationale.

Depuis des décennies, nous œuvrons sur tout le territoire québécois, et même à l'étranger, au développement d'un projet social et économique sans perdants, en nous inspirant des valeurs de justice, d'équité, de solidarité et de démocratie.

Aujourd'hui, nous pouvons être extrêmement fiers du bilan et des réalisations **des acteurs et des partenaires de l'économie sociale**. Nos efforts cumulés, notamment au cours de la dernière décennie, ont permis la mise en place de nouveaux outils, tout en consolidant ceux existants. Ils ont facilité l'émergence de nouveaux secteurs et en ont renforcé d'autres. Ils ont contribué au maintien et à la création de milliers d'emplois ainsi qu'à l'amélioration et à la constitution de nouveaux lieux d'inclusion, de mobilisation et de gouvernance donnant plus de force, ce faisant, à une citoyenneté active. Ils ont aussi permis aux femmes d'assumer un rôle de premier plan dans cette économie à valeurs ajoutées.

Ces réalisations, rappelons-le, constituent une résistance active au contexte mondial où la croissance économique génère trop souvent de la pauvreté et des inégalités, tant sociales que territoriales. L'économie sociale est un acteur majeur dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Les entreprises collectives ne sont pas les seules à contribuer à la démocratisation de l'économie. Nous nous réjouissons de la force grandissante de l'investissement responsable, de l'engagement syndical dans le développement économique, des politiques publiques en faveur du développement durable, des pratiques de consommation responsable et de la responsabilité sociale des entreprises. Ainsi, l'économie sociale s'inscrit dans un mouvement plus large dont les actions contribuent à la construction d'alternatives au néolibéralisme ambiant et d'une **économie solidaire et plus démocratique...**

COMITÉ CONSULTATIF SUR L'INVESTISSEMENT COMMUNAUTAIRE (COMITÉ DU GOUVERNEMENT CANADIEN)

Le Réseau québécois du crédit communautaire a été invité à participer au Comité consultatif sur l'investissement communautaire canadien. À l'intérieur de ces rencontres, une à Toronto et une à Vancouver, le représentant du RISQ et celle du Réseau ont fait une présentation de la finance solidaire, de ses acteurs, ses pratiques, ses enjeux et ses défis, principalement ceux du crédit communautaire, du RISQ et de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale et sur les suites du Sommet sur l'économie sociale et solidaire du Québec au chapitre de l'investissement solidaire. Des membres du RQCC sont également membres du comité : l'ACEM et la Compagnie F.

À la rencontre de Toronto, une demande de modifications sur les politiques publiques canadiennes pour favoriser l'accès aux capitaux (ouverture des programmes, des changements dans les lois fiscales,) a été déposée. À Vancouver, en janvier, à la suite de celle de Toronto de novembre les discussions ont porté sur les propositions développées et déposées lors de la dernière rencontre. Quatre groupes de discussion ont travaillé et réfléchi sur ces propositions. Notre groupe formé de francophones a déposé un processus : des principes à respecter, des propositions et un plan d'action. Voici les principaux principes dont les propositions devaient être respectées : la parité avec les entreprises privées dans l'accès aux mesures financières ou de soutien; le développement durable; l'inclusion des populations et l'accessibilité dans les différentes régions.

Nos propositions étaient regroupées sous trois thèmes : législatifs, instruments économiques, formation et promotion. Les objectifs visés par celles-ci visaient la modification et / ou la création de nouvelles politiques publiques canadiennes afin de favoriser l'accès et le soutien à l'investissement communautaire au Canada (ouverture des programmes, changements des lois fiscales).

> Défis de la prochaine année

1. Plan de communication, de visibilité et de marketing.
2. Avoir un plan de marketing qui corresponde aux nouveaux défis de la conjoncture politique et économique. Il nous faut un positionnement plus fort et respectueux de notre double rôle d'insertion sociale et de développement économique.
3. Obtenir des politiques publiques favorisant le renforcement des pratiques de crédit communautaire au Québec. Prendre modèle sur Community Investment Act aux États-Unis et lois de la Communauté européenne.

> Défis à moyen et long terme

1. Structurer l'échange d'expertise en crédit communautaire au Québec, ainsi qu'à l'échelle nationale et internationale.
2. Assurer le leadership, en concertation avec les organisations concernées, de l'organisation d'un forum visant une plus grande responsabilité des différents milieux économiques et sociaux envers le développement de la finance solidaire.

IMPACT DE NOS PRATIQUES

Connaître l'impact de nos pratiques est un défi intéressant mais avant tout essentiel. Comme toute entreprise d'économie sociale en 2007, les organismes de crédit communautaire ont fait valoir leur double rôle : leur mission sociale et économique. Pour ce faire, il nous faut déterminer des indicateurs et développer des outils favorisant la visibilité des résultats. Depuis trois ans, une grille statistique permet de compiler les résultats quantitatifs. Pour arrimer les données et les définitions dans la cueillette, un guide de compilation a été conçu et nous en avons profité pour revoir les tableaux et les indicateurs quantitatifs. Pour ce qui est de la rentabilité sociale de notre intervention, le Réseau a contribué à un projet de recherche : *Le crédit communautaire dans la région de la capitale nationale : pratiques et impacts socio-économiques pour les personnes et pour les communautés*. Ce projet s'inscrit dans le cadre des recherches partenariales en économie sociale. Le comité de suivi est formé de deux professeurs du CRIDÉS associé à l'ARUC de l'Université Laval, d'une représentante du Fonds d'emprunt économique communautaire (Québec) et d'une des Cercles d'emprunt de Charlevoix.

> Défis de la prochaine année

1. Utiliser les résultats de la recherche afin de définir des indicateurs d'impacts sociaux et élargir ceux-ci aux membres du RQCC.
2. Faire une étude sur les coûts de revient des pratiques du crédit communautaire.
3. Élaborer un tableau de bord.

> DÉFINIR NOTRE ORGANISATION

INSTAURER UN MODÈLE DE GOUVERNANCE ET DE GESTION FAVORISANT LA COHÉSION, LE SENTIMENT D'APPARTENANCE ET L'ENGAGEMENT.

> Objectifs

1. Définir les rôles, responsabilités et l'imputabilité de toutes les instances.
2. Former les membres sur les principes de gouvernance et de gestion d'organisation d'économie sociale.
3. Inclure un membre coopté au sein du CA.
4. Soutenir le travail du CA par des comités ad hoc.

La vie associative du Réseau se construit en tenant compte des disparités régionales. L'orientation de travail liée à la gouvernance fut la priorité numéro un des membres lors du congrès d'orientation. Le défi de cette orientation était d'avoir une base commune d'information afin de mieux définir le modèle de gouvernance du Réseau. Le CA a donc déterminé des étapes :

- 1- s'approprier les modèles existants et construire un outil afin de partager l'information.
- 2- se donner une formation de base sur les responsabilités des instances selon les lois en vigueur et les modèles existants.

- 3- définir un modèle pour le Réseau et le partager aux membres pour son adhésion.

Afin de préciser les responsabilités des instances, l'assemblée générale annuelle a ratifié de nouveaux règlements généraux permettant de clarifier les définitions des instances, les droits et les devoirs des membres et les règles de base du Réseau.

Dans les mandats confiés au CA, il y avait celui de coopter un membre à l'extérieur des membres du Réseau et d'évaluer l'expérience afin d'en faire part à l'assemblée générale de 2007. Le choix du CA s'est arrêté sur Denise Boucher, 3^{ème} vice-présidente de la CSN. Ses relations, son analyse, son dynamisme et son expérience sont des atouts importants pour le CA dans le contexte actuel de consolidation et de développement. Son mandat ayant débuté en février 2007, le CA a convenu qu'il était trop tôt pour faire une bonne évaluation de l'expérience. Il proposera de reporter d'un an celle-ci et de prolonger le mandat de Denise Boucher d'autant.

Afin de favoriser le travail au sein du CA., des comités de travail se sont formés sur des mandats précis : l'évaluation des critères de répartition du financement, la négociation du financement et la gouvernance. Ce travail en comité a favorisé l'analyse sur certains enjeux.

> Défis de la prochaine année

1. S'approprier le contenu sur la gouvernance afin de développer notre propre modèle.
2. Travailler sur la relève au CA du Réseau.
3. Développer des outils de régie interne.
4. Élaborer un code d'éthique sur le fonctionnement d'un fonds socialement responsable (Fonds de crédit communautaire québécois).
5. Former les conseils d'administration sur la gestion du crédit communautaire : la clientèle, la gestion du risque, l'ancrage, la démocratie.
6. Réfléchir sur la relève dans les CA des membres et au sein du personnel.
7. Faire un suivi sur la responsabilité des administrateurs et des dirigeants selon les lois en vigueur.
8. Création d'un comité de réflexion sur l'intégration des fonds d'entrepreneuriat au féminin au RQCC.

> SE CONSOLIDER ET SE DÉVELOPPER

CONSOLIDER LE MOUVEMENT DU CRÉDIT COMMUNAUTAIRE

Le financement de base des organismes de crédit communautaire est essentiel afin de maintenir l'offre de service du microcrédit associé à de l'accompagnement de proximité. La pratique du crédit communautaire se fait par des ressources professionnelles et compétentes. Il s'agit là d'une expertise originale et unique.

Le recrutement de ressource compétente et la stabilité du personnel sont essentiels dans le travail d'accompagnement.

Le plus grand défi est de réussir à avoir une augmentation des contributions allouées à chacun des organismes qui pourra servir

au maintien et à la consolidation de l'offre de services ainsi qu'à du recrutement, notamment dans les régions ressources où les territoires sont étendus.

Les membres du RQCC ont demandé d'établir des scénarios de financement, de spécifier les critères en fonction des spécificités des membres et de faire l'analyse des besoins des membres. Ce mandat a été donné au comité d'évaluation des critères de répartition du financement. Ce comité déposera son rapport en juin 2007.

CONSOLIDER ET DÉVELOPPER LE MOUVEMENT DU CRÉDIT COMMUNAUTAIRE

> Objectifs

1. Déterminer le montant de financement de base à obtenir des sources publiques.
2. Faire un suivi du financement actuel.
3. Mettre en œuvre des stratégies de négociations avec les gouvernements de manière à obtenir une enveloppe adéquate couvrant le financement de base ainsi qu'une enveloppe dédiée au développement d'initiatives dans toutes les régions du Québec.
4. Implanter un partenariat avec Desjardins sur l'ensemble du territoire québécois au cours des cinq prochaines années.
5. Faire reconnaître les nouvelles pratiques et les pratiques émergentes des fonds et des cercles d'emprunt auprès des différents acteurs du développement économique et socio-communautaire et de la population (gouvernements provincial, fédéral et municipaux et des institutions financières).
6. Soutenir le démarrage des initiatives de crédit communautaire (fonds, cercles).

NÉGOCIATIONS AVEC LE MDEIE

L'entente de financement avec le MDEIE se terminant le 31 mars 2007, le comité de négociations a rencontré des représentants du MDEIE afin d'établir les bases de l'entente tant en terme financier que de résultats. Nous avons déposé le plan d'affaires du Réseau et notre plan d'action pour les deux prochaines années, soit 2007-2009. Notre offre comprend les besoins d'un financement de base et une enveloppe supplémentaire pour financer les membres partenaires. Au moment d'écrire ces lignes, nous attendons l'adoption d'un décret par le conseil des ministres.

SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

Nous avons déposé une offre formelle de renouvellement de l'entente avec le Secrétariat à la jeunesse suite au prolongement du programme *Défi entrepreneuriat jeunesse* pour les deux prochaines années. Nous avons de bons résultats et nous sommes confiants que cette entente soit renouvelée. Les résultats du Défi entrepreneuriat jeunesse sont supérieurs aux prévisions du protocole.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA

Les demandes répétées de rencontres avec le ministre Jean-Pierre Blackburn n'ont pas encore porté fruit. Nous avons déposé notre projet de soutien aux membres.

> Défi entrepreneuriat jeunesse 2006-2007

Régions	Nombre de projets	Nombre de personnes	Nb d'heures cumulées
Montréal	50	56	1327
Québec	52	65	1020
Laurentides	64	76	1026
Saguenay Lac St-Jean	45	52	701
Mauricie	46	66	875
Bas-St-Laurent	7	9	217
Montérégie	23	24	744
Outaouais	12	12	210
Laval	8	10	24
Estrie	10	11	243
TOTAL	317	381	6387

LE PROJET MICROCRÉDIT DESJARDINS AUX ENTREPRISES

Le projet Microcrédit Desjardins aux entreprises est un projet important négocié avec la Fédération Desjardins afin de soutenir le développement des pratiques de crédit communautaire des membres. Il s'avère difficile d'implanter ce projet dans l'ensemble des régions du Québec. Un travail de sensibilisation au niveau local est à réaliser dans les régions où sont implantées des organismes de crédit communautaire.

AUTRES PARTENAIRES FINANCIERS

Depuis deux ans, le Réseau reçoit un soutien financier d'un consortium de partenaires financiers ayant à sa tête la Caisse d'économie solidaire Desjardins appuyé par la CSQ, CSN, FondAction. Cette contribution a permis de supporter le travail relié à la mission sociale de lutte à la pauvreté et de développement d'une économie plus solidaire par l'engagement d'une ressource humaine supplémentaire à la permanence du Réseau. Un soutien de la Fondation pour la formation économique (FTQ) est aussi à souligner.

DÉVELOPPER LE MOUVEMENT DU CRÉDIT COMMUNAUTAIRE

Le développement du crédit communautaire au Québec est un défi pour les prochaines années. Les besoins sont exprimés et il faut configurer l'ensemble de ses besoins en adéquation avec les ressources financières disponibles, tant publiques et privées. Par contre, actuellement le Réseau ne couvre pas toutes les régions et celles-ci s'organisent pour arriver à répondre à leurs besoins en microcrédit afin de soutenir les projets entrepreneuriaux de la population.

RENCONTRES DE SENSIBILISATION LOCALE

1. Conférences téléphoniques : Iles-de-la Madeleine et Baie-des-Chaleurs avec des partenaires (CLD, Caisses, SADC, CJE, FADOCQ et les membres du CA provisoire d'Accès microcrédit Baie-des-Chaleurs).
2. Rencontres avec des représentants désireux d'implanter un fonds ou un cercle ou de devenir membre du RQCC : SADC de Lotbinière (fonds); Fonds d'investissement Solidaire d'Autray / FISA qui deviendra membre partenaire; MRC Beauce sud (cercles); CHAFRIC, Chantier d'Afrique.

Dans les prochains mois, nous serons à l'affût du développement des nouveaux fonds par clientèle (femmes, communauté noire, immigrants) et du financement. Nous avons eu un nouveau membre partenaire cette année, le Fonds d'investissement Solidaire d'Autray / FISA qui est dans Lanaudière. Nous couvrons maintenant 13 régions administratives.

> Défis de la prochaine année

1. Obtenir une enveloppe de financement qui réponde aux besoins réels.
2. Étude sur les coûts de revient des pratiques des membres.
3. Définir une stratégie de partenariat avec les communautés francophones hors Québec et les ONG en développement international.
4. Construire un plan de développement du Réseau au Québec.
5. Continuer la sensibilisation locale et régionale auprès des caisses Desjardins.
6. Développer un plan de communication et de visibilité auprès des partenaires au niveau local, régional et national.
7. Avoir une ressource qui s'occupe de ce volet de soutien.
8. Être à l'affût des enjeux du développement du microcrédit dans les régions.

> S'OUTILLER, ÉCHANGER ET COMMUNIQUER OPTIMISER NOTRE RÔLE DE SOUTIEN AUX MEMBRES DANS LE BUT D'APPUYER LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

> Objectifs

1. Mettre en place un plan de formation adapté aux besoins, ainsi que des mesures d'évaluation des impacts de ces formations et des mécanismes de suivis.
2. Formaliser une offre de services précise à nos membres.
3. Coordonner la réflexion sur la formation [école, université d'été].
4. Être le lieu de coordination de l'offre et de la demande.
5. Échanges et ventes des outils offerts et disponibles par les membres et ceux en demande.
6. Faire du site web du RQCC un outil privilégié de formation et d'échange entre les membres.
7. Favoriser et stimuler les échanges entre les membres.

Si on maîtrise bien certaines activités de soutien et de communication, d'autres ont besoin d'être améliorées. Voici les principales :

- Optimiser la prestation de service aux membres (information, outils, formation, soutien).
- Planifier les communications pour resserrer les liens entre les membres et améliorer le sentiment d'appartenance.
- Mettre en commun des façons de faire, des expertises et des outils.
- Développer de nouveaux outils.

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Grâce au financement de Développement économique Canada, l'année 2006-2007 a permis de miser davantage sur certaines activités de développement des compétences des membres du Réseau et le partage d'expertise. Ainsi, le congrès d'orientation à Québec, le Rendez-vous du crédit communautaire à Gatineau et les formations sur mesures ont répondu aux attentes des membres. Le Réseau a misé sur le groupement des pratiques cercles et fonds entre eux. Cette façon de faire a été bonne pour raffiner les échanges. L'apport de deux stagiaires internationaux a aidé dans l'organisation de ces rencontres. Mahaman Garba, le premier stagiaire était étudiant à la maîtrise à l'Université de Senghor (Alexandrie, Égypte), originaire du Niger, qui fut présent pendant trois au printemps. Et à l'automne, nous avons reçu Annamaria Bernini, une jeune femme à la maîtrise d'une université italienne pendant 1 mois et demi en collaboration avec SOCODEVI, ONG en développement international, et le Fonds d'emprunt économique communautaire (Québec).

La plus grande difficulté dans le soutien à offrir aux membres est la constance dans les ressources humaines du Réseau. Le travail par contrat (honoraires professionnels) a permis de cibler les forces et de répondre aux besoins des membres selon leurs pratiques de fonds ou de cercles. Par contre, le départ d'une des ressources a créé des difficultés de coordination. Il faudra pour la prochaine année avoir une ressource à temps plein sise à Québec pour répondre et continuer le soutien aux membres.

LES ACTIVITÉS DE 2006-2007 :

1. Soutien représentation politique : rencontre avec les dg des CLD (Laurentides et Bas St-Laurent)
2. Soutien négociation auprès des CLD, CRÉ, etc.
3. Rendez-vous du crédit communautaire, octobre 2006 à Gatineau
4. Formation des membres (gestionnaires, du personnel et des membres des CA)
5. Une formation à Québec 1 mai 2007 : 12 personnes; une formation à Montréal 3 mai 2007 : 11 personnes
6. Rencontre des Cercles à Québec, 17-18 mai 2007
7. Démarches auprès de consultant pour un plan de marketing

COMMUNICATION AVEC LES MEMBRES

De nouveaux outils de communication ont été utilisés et développés depuis les derniers constats. Quelques 50 % des membres sont abonnés à l'outil de communication internet SKYPE. La mise en place et la publication d'un bulletin (4 publications) et de mémos pour les informations plus formelles ont favorisé le transfert des informations entre le Réseau et ses membres.



Dans le travail de liaison avec les membres, Karyne Talbot, agente de liaison au RQCC, a conçu certains outils, dont le guide de compilation des statistiques en collaboration avec des membres du Réseau. Ce fut un travail colossal. Bon travail Karyne !

[Karyne Talbot

> Défis de la prochaine année

1. Créer une banque d'outils et de ressources humaines disponibles pour former les membres en faisant appel notamment à l'expertise des membres eux-mêmes.
2. Faire l'inventaire de ce qui existe déjà auprès membres du Réseau.
3. Trouver un financement approprié pour les formations.
4. Avoir une rencontre nationale de partage des pratiques entre cercles et fonds.
5. Développer un plan de marketing.
6. Développer une base de données pour soutenir les membres et un tableau de bord.
7. Développer un plan de formation suites aux enquêtes diagnostics.
8. Avoir un financement pour soutenir le développement et la mise à jour d'outils de communication (intranet, site internet, etc.).
9. Créer un comité de communication appuyé au besoin par des professionnels externes.

> Défis à moyen et long terme

1. Coordonner la réflexion sur la formation (école, université d'été).
2. Développer un portail.
3. Créer bottin des entreprises financées.

SE FINANCER

DÉVELOPPER DES STRATÉGIES VISANT L'AUTO-FINANCEMENT DU RÉSEAU ET DE SES MEMBRES.

> Objectifs

1. Créer le Fonds de dotation du crédit communautaire du Québec en partenariat avec les acteurs ciblés.
2. Diffuser les formations spécialisées en crédit communautaire conçues par les membres.
3. Identifier des stratégies pour améliorer le niveau d'autofinancement.

FONDS DU CRÉDIT COMMUNAUTAIRE QUÉBÉCOIS (FCCQ)

Le congrès d'orientation a appuyé les démarches dans la mise en place du projet du **Fonds du crédit communautaire québécois (FCCQ)**. Depuis sa création, le RQCC soutient la mise en place et le développement d'organismes de crédit communautaire à travers le Québec. Il viendra répondre à certains besoins en termes de développement qui varient en de la réalité de chaque membre.

En région, la capacité du milieu local et/ou régional à investir dans la capitalisation d'un fonds de crédit communautaire est limitée. Le fonds doit donc approcher des sources à l'extérieur de sa localité ou de sa région. D'autre part, certains membres, en opération depuis plus longtemps, cherchent à augmenter leur capacité d'intervention sans pour autant augmenter le coût global de leur capitalisation actuelle. En plus de ces besoins qui peuvent se manifester différemment selon les régions, l'ensemble des membres du Réseau partage un besoin majeur au niveau de l'accès à une source de financement de base pour couvrir le coût relatif à l'accompagnement des promoteurs, activité indissociable de l'activité d'investissement pour laquelle est reconnue l'approche du crédit communautaire.

À la problématique d'accès aux ressources techniques, le RQCC offre déjà une réponse dans la mesure où son effectif réunit des organismes de crédit communautaire qui, fort d'une plus longue expérience, ont développé une gamme d'outils de gestion qu'ils partagent avec les autres membres du RQCC. Toutefois, en ce qui a trait à l'accès au capital ainsi qu'à une source de financement pour l'accompagnement, le RQCC ne dispose pas, à ce jour, d'une source entièrement dédiée au développement du crédit communautaire qui viendrait compléter les sources locales et régionales auxquelles ses membres font déjà appel. Par ailleurs, ce projet vise également à répondre aux besoins des membres du Réseau qui, ayant atteint un niveau de maturité plus élevé sur le plan organisationnel, cherchent à développer et augmenter leur capacité d'intervention financière dans les collectivités.

Dans la dernière année, plusieurs rencontres très positives avec des partenaires potentiels ont eu lieu.

De plus, dans l'objectif de réfléchir sur la pérennité des pratiques de crédit communautaire, le CA a mis en place un comité de sages composé de partenaires.



Congrès d'orientation, Juin 2006, Québec

> Défis de la prochaine année

1. Étude sur les coûts de revient des pratiques des membres.
2. Développer un plan d'affaires pour le fonds de crédit communautaire.
3. Trouver du financement pour soutenir le FCCQ.
4. Augmenter notre enveloppe d'autofinancement.

> Défis à moyen et long terme

1. Se donner une vision de l'autofinancement et de l'autonomie financière en crédit communautaire.
2. Inventorier et diffuser à ses membres les sources de financement possibles et mettre la documentation à la disposition des membres.
3. Offrir des formations spécialisées en crédit communautaire conçues par le Réseau.
4. Élaborer un plan marketing de nos produits et de nos services.

> Défis de mission

Texte de Clément Guimond, coordonnateur de la Caisse d'économie solidaire, président d'honneur Colloque Année internationale du microcrédit- RQCC

Par sa mission et les valeurs qu'il sous-tend, le crédit communautaire doit démontrer qu'il ne constitue pas un facteur de risque mais au contraire, qu'il en offre une meilleure gestion...

Il est **créateur de sens** parce qu'en s'appuyant sur le meilleur de l'humain – la confiance, la créativité, la dignité, la solidarité, l'esprit d'entreprise – il permet aux hommes et aux femmes, et parmi eux les plus démunis, de se prendre en main, de se projeter au-delà de l'horizon de la survie et de devenir les acteurs de leur devenir personnel et collectif en construisant un avenir de dignité.

Il est **producteur de richesse sociale** parce qu'il est faux de laisser croire que les laissés pour compte de l'économie de marché n'ont d'autre issue que l'assistance de l'État ou la déchéance. Le pauvre et sans emploi ne veut pas dire sans idée, mais plus prosaïquement sans moyen de les réaliser. En encourageant les forces vives, toutes les forces, le crédit communautaire mobilise tout un potentiel de production. Il libère une énergie créatrice au profit de la collectivité et de la cohésion sociale. Le crédit communautaire peut ainsi démontrer qu'il est un producteur de bien public, donc de bien commun.

Il est aussi un **agent d'un développement durable et solidaire** parce qu'en plaçant la satisfaction des besoins humains au cœur de sa raison d'être, le crédit communautaire peut démontrer qu'il n'est pas là pour combler un vide mais pour occuper autrement l'espace économique.



Congrès d'orientation, Juin 2006, Québec



Rendez-vous du crédit communautaire, Octobre 2006, Gatineau



*Accueil d'une délégation malienne, Juin 2006, Québec
À droite, Mahaman Garba, stagiaire au RQCC*

(Exemples et témoignages

WEIMAX

Weimax est une entreprise spécialisée dans la vente de produits d'outillage de coupe, de produits chimico-techniques (par exemple : lubrifiant, époxy, métallisation en aérosol...) et d'outillage spécialisé. Weimax offre également un service de réaffûtage de forets (mèches) de toutes sortes.

Le territoire visé est l'Estrie ainsi que certaines municipalités de la Montérégie. La clientèle visée comprend les PME et grandes entreprises, les centres institutionnels et tout le secteur commercial et industriel, par exemple: les usines, les hôpitaux, les établissements d'enseignement, les garages, les concessionnaires et tous les corps de métier.

« J'ai 12 années d'expérience en tant que vendeur et conseiller technique, pour les outils de coupe et produits spécialisés. J'ai fait la conception d'outillage spécialisé, aidé les clients pour l'application et donné de la formation sur l'utilisation de certains produits complexes. »

Pro-Gestion Estrie- Estrie



CUIR ESTHÉTIKA

Gbekou Komi Makafui (appelez-le Jude) développe ses compétences en matière de travail du cuir alors qu'il fait ses études en Allemagne; lieu où il réside pendant 10 ans. À cette époque, il s'agit plutôt d'un passe-temps. En 2005, il arrive au Québec avec une maîtrise en droit en poche et comme il a de la difficulté à trouver un travail à sa mesure, il décide alors de démarrer son entreprise, « Cuir Esthética » qui œuvre dans la réparation, l'entretien et la rénovation de produits en cuir. La clientèle finale étant les individus qui ont des vêtements en cuir, des meubles en cuir et des véhicules avec des intérieurs en cuir.

Téléphone : 418 661-5969 • info@cuir-esthetica.com
Fonds d'emprunt économique communautaire (Québec) – Capitale Nationale



RÉMIJBOXE

RémiJBoxe est une école de boxe située à Rimouski et qui existe depuis bientôt un an. Cette école de boxe a pour mission d'offrir aux gens de la région et des régions avoisinantes, un environnement propice à la pratique de ce sport. On y retrouve entre autre des cours en trois niveaux, des camps spécialisés, de l'entraînement en salle et finalement, l'organisation de prestigieux galas régionaux. Cette entreprise est en pleine expansion et caresse plusieurs projets d'envergure qui verront le jour en août 2007.

Réseau Accès-Crédit – Bas-St-Laurent



ARBOFOR, FRÉDÉRIC BEAUDOIN

L'entreprise de Frédéric Beaudoin a pour mission de promouvoir, de mettre en valeur et de protéger les arbres et les arbustes, ressources inestimables d'un point de vue économique, écologique et esthétique. Plus spécifiquement, Arbofor offre des services d'émondage et de conseils en arboriculture et en aménagement multi ressources. Ces domaines d'expertises permettent à Frédéric de participer activement au développement durable de la région charlevoisienne tout en se créant un emploi qui le passionne! Sa participation et son engagement aux Cercles d'emprunt de Charlevoix lui permettront de compléter son financement pour le démarrage prévu en mai 2007.

Cercles d'emprunt de Charlevoix – Capitale Nationale



JULIE FRÉCHETTE

Julie Fréchette est artiste-illustratrice et est travailleuse autonome. Elle a été financée par « Les Cercles d'emprunt de la Mauricie » puisque son projet ne correspondait pas aux critères des institutions financières conventionnelles. La somme dont elle a eu besoin pour démarrer son projet étant trop modeste et son profil de travailleuse autonome sans revenu fixe constituait un risque que personne ne voulait assumer.

Cercles d'emprunt de la Mauricie - Mauricie



STEEVIE BOXE / STEEVIE GYM

Steevie Boxe / Steevie Gym est situé au 3195, rue Baillargeon à Trois-Rivières. Le très sympathique propriétaire, M. Steven Diamond (entraîneur du boxeur David Cadieux, champion canadien et québécois), offre à sa clientèle un gymnase des plus modernes ainsi que des cours de boxe pour tous. Un bar santé et des conseils d'une experte de la mise en forme sont aussi disponibles sur place. Pour des informations supplémentaires contactez M. Steven Diamond au 819 379-BOXE

Fonds communautaire d'emprunt de la Mauricie - Mauricie



BEAUTÉ ET DÉTENTE LIZETTE SOTTO

Ce projet pourrait se résumer ainsi : un salon de beauté dans votre propre salon ! En effet, les promotrices se déplacent à domicile pour effectuer divers traitements esthétiques tels que soins du visage, soins des mains et des pieds, massages, épilation à la cire tiède, maquillage et enveloppement pour le corps.

Fonds communautaire d'accès au micro-crédit - Laurentides



AUBE ROUGE

Madame Aube Cormier-Beaugrand est une jeune entrepreneure de 25 ans, engagée à la protection de l'environnement. Son entreprise, nommée Aube Rouge, ouvrira bientôt ses portes sur la Plaza Saint Hubert. Il s'agit d'un réseau de vente de produits d'usage quotidien qui protègent l'environnement. Dans sa boutique, il y aura des produits écologiques pour toutes les femmes éco-conscientes, notamment pour les nouvelles mamans et les bébés. Aube croit en la responsabilité de chaque personne de faire sa part pour le respect et la protection de l'environnement. Son entreprise propose un exemple de consommation responsable aux Montréalais ! De plus, Aube a récemment gagné un prix de 10 000 \$ lors du concours d'entrepreneurs à Montréal. Félicitations Aube !

Aurora - Montréal



PATRICIA LOPERA

Le Comité Femmes de la TCIL a remis un certificat de reconnaissance, le 6 octobre 2006, à Madame Patricia Lopera lors de la journée « Partageons nos richesses culturelles ». L'apport de cette femme à la communauté lavalloise n'a pas manqué d'être souligné au terme de la journée. Madame Lopera a démarré son entreprise dans le domaine de la conception architecturale et de design industriel. Grâce à son expertise de plus de 10 ans dans son pays natal la Colombie, celle-ci a réussi à se démarquer en offrant un projet "clé en main" au client et ainsi renforcer leur image corporative.

Socle - Laval



{ Membres actifs

BAS ST-LAURENT

RÉSEAU ACCÈS CRÉDIT

145, rue Lepage, bureau 103 A
Rimouski G5L 8W2
T : (418) 722-8102 #263
F : (418) 722-7835
www.reseauaccescredit.com

LAURENTIDES

FONDS D'EMPRUNT COMMUNAUTAIRE FÉMININ & PROJETS COMMUNAUTAIRES DES LAURENTIDES (CERCLES)

508, rue Principale
Lachute J8H 1Y3
T : (450) 562-3553
F : (450) 562-1601
www.fecflachute.org

FONDS COMMUNAUTAIRE D'ACCÈS AU MICRO-CRÉDIT

100, boul. Ducharme, bureau 230
Ste-Thérèse J7E 4R6
T : (450) 437-1635
F : (450) 437-8938
www.fondsmicrocredit.qc.ca

LAVAL

SOCIÉTÉ COMMUNAUTAIRE LAVALLOISE D'EMPRUNT (SOCLE)

352, boul. des Laurentides, bureau 103
Laval, H7G 2T8
T : (450) 668-1200
www.socle.org

MAURICIE

FONDS COMMUNAUTAIRE D'EMPRUNT DE LA MAURICIE & CERCLES D'EMPRUNT MAURICIE

743, boul. du St-Maurice
Trois-Rivières G9A 3P5
T : (819) 371-9050
F : (819) 371-7968
www.fcem.qc.ca

MONTRÉAL

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE D'EMPRUNT DE MONTRÉAL (ACEM)

3680, Jeanne Mance, bureau 319
Montréal H2X 2K5
T : (514) 843-7296
F : (514) 843-6832
www.acemcreditcommunautaire.qc.ca

AURORA (CIE-F)

6323, rue Saint-Hubert
Montréal H2S 2L9
T : (514) 381-7333 #201
F : (514) 381-6481
www.compagnie-f.org

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE L'EST (CDEST)

2030, boul. Pie IX, suite 201
Montréal H1V 2C8
T : (514) 256-6825 #247
F : (514) 256-0669
www.cdest.qc.ca

CERCLES D'EMPRUNT DE MONTRÉAL

4505, Melrose, bureau 101
Montréal H4A 2S8
T : (514) 849-3271
F : (514) 489-9565
www.cerclesdemprunt.com

CAPITALE-NATIONALE

FONDS D'EMPRUNT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE QUÉBEC

336, rue du Roi, bureau 130
Québec G1K 2W5
T : (418) 525-0139
F : (418) 525-6960
www.fonds-emprunt.qc.ca

CERCLES D'EMPRUNT DE CHARLEVOIX

6, rue Saint-Jean-Baptiste, local 102
Baie Saint-Paul G3Z 1L7
T : (418) 435-3673 #245

OUTAOUAIS

CERCLES D'EMPRUNT D'OPTION FEMMES EMPLOI

365, boul. Gréber, bureau 203
Gatineau J8T 5R3
T : (819) 246-1725 #227
F : (819) 246-3884
www.optionfemmesemploi.qc.ca

MONTÉRÉGIE

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE D'EMPRUNT DE LA RIVE-SUD (ACERS)

674, rue St-Jean, bureau 1
Longueuil J4P 2Y4
T : (450) 465-0039
F : (450) 679-1102
www.acers.qc.ca

CERCLES D'ENTRAIDE DE LA RIVE-SUD

230, rue Brébeuf, suite 201
Beloeil J3G 5P3
T : (450) 446-8279
F : (450) 446-3806
www.caers.ca

ESTRIE

PRO-GESTION ESTRIE

93, rue Wellington Nord
Sherbrooke J1H 5B6
T : (819) 822-6163 # 104
F : (819) 822-6045
www.pragestion.qc.ca

SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

FONDS D'ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE INC. & CERCLES D'EMPRUNT DU SAGUENAY LAC-ST-JEAN

240, rue Bossé
Chicoutimi G7J 1L9
T : (418) 698-1176 # 245
F : (418) 543-9912
www.fondsentraidecommunautaire.org

{ Membres partenaires

BAS-ST-LAURENT

MICRO-CRÉDIT KRTB

CP 366, Notre-Dame-du-Lac G0L 1X0
T : (418) 899-6858
F : (418) 899-2212

MONTÉRÉGIE

CENTRE D'AIDE AUX ENTREPRISES RÉGION HAUTE-YAMASKA

166, rue Boivin
Granby J2G 2J7
T : (450) 378-2294
F : (450) 378-7370
www.caehyr.com

CENTRE-DU-QUÉBEC

LA TABLE DE CONCERTATION DU MOUVEMENT DES FEMMES CENTRE-DU-QUÉBEC

19-A, rue de Courval
Victoriaville G6P 4W2
T : (819) 758-8282
F : (819) 758-7624
www.femmescentreduquebec.qc.ca

GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

ACCÈS MICRO-CRÉDIT BAIE-DES-CHALEURS

138, route 132 Ouest
New Richmond G0C 2B0
T : (418) 392-5008
F : (418) 392-6396

LANAUDIÈRE

FONDS D'INVESTISSEMENT SOLIDAIRE D'AUTRAY

550, rue Montcalm, bureau 100
Berthierville J0K 1A0
T : (450) 836-7028
F : (450) 836-1272
www.cldautray.qc.ca